



Polynésie Française

Recu le 3 NOV 1998

N° 1974 / 1972

Papeete, le 30 OCT. 1998

Le Vice - Président

à
Monsieur Bruno WAN
BP 850 Papeete

O b j e t : Prospection sur l'île de Tematangi
Ref : Votre lettre du 22 Octobre 1998

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre citée en référence, par laquelle vous m'informez de votre souhait d'effectuer une mission de prospection sur l'île de Tematangi.

J'ai l'honneur de vous annoncer que suis favorable à votre demande.

Néanmoins, je tiens à vous préciser que l'atoll de Tematangi n'est pas domanial mais a été accordé en concession définitive à la SCI Tematangi-Vanavana en 1974.

Les instances dirigeantes de cette SCI ne sont plus en activité depuis le décès du « Père Victor » en 1986.

Toutefois, vous pourriez prendre contact avec Monsieur Wini BRANDER, Maire de la commune de Tureia, lui même sociétaire de la SCI.

ancien
Maire

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

